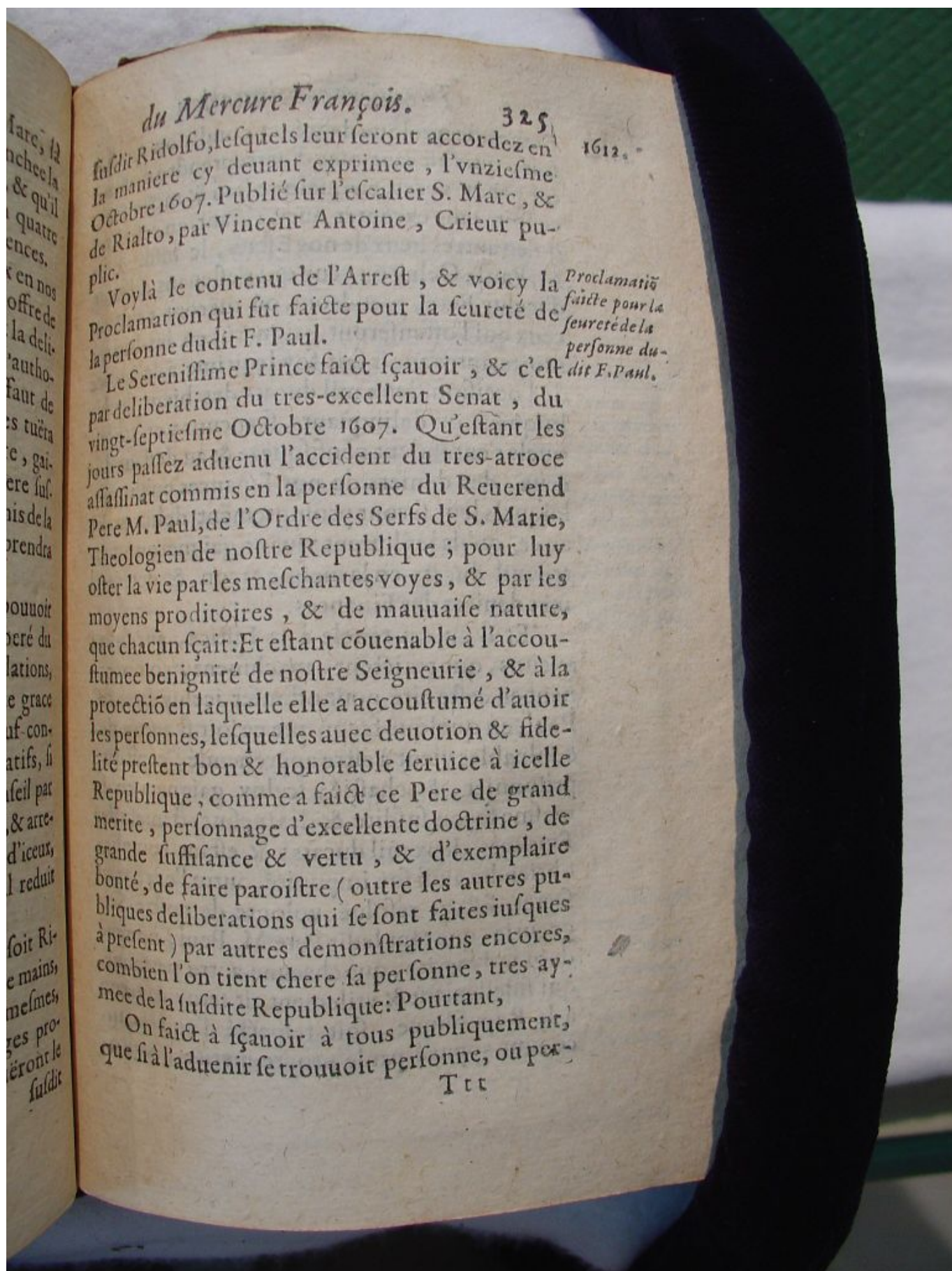
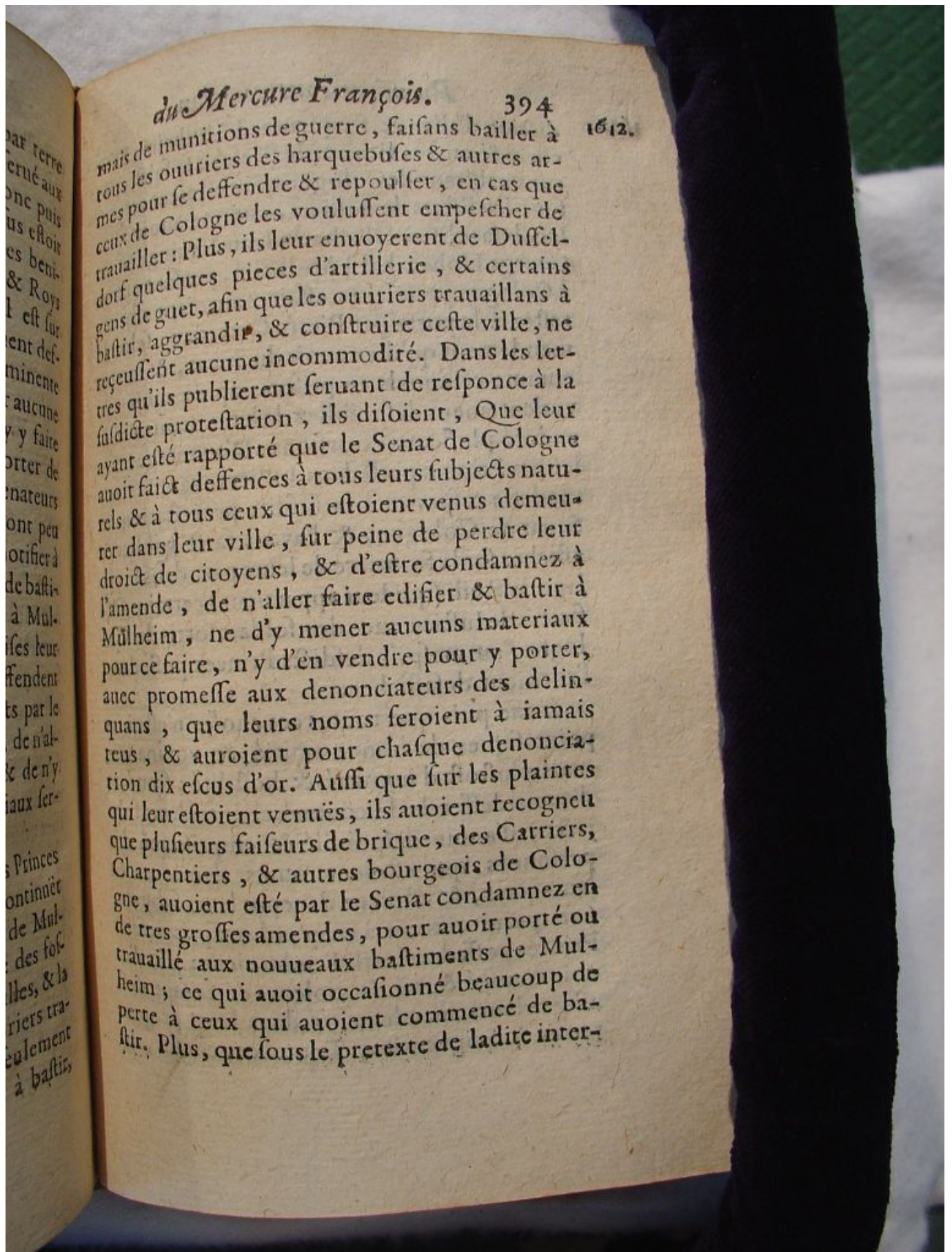


1612\_325r.jpg



1612\_394r.jpg

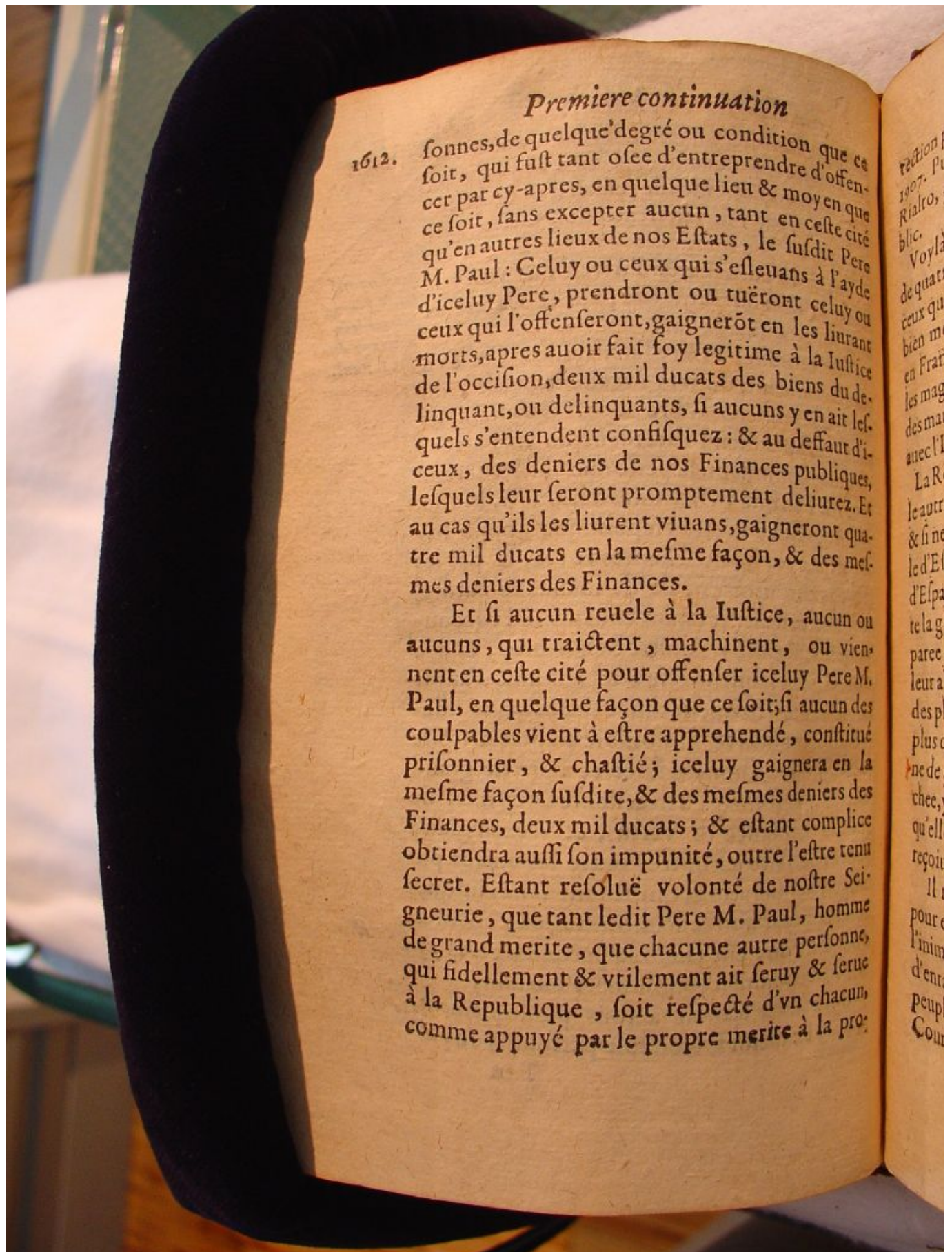
*du Mercure François.*

394

1612.

mais de munitions de guerre, faisans bailler à tous les ouuriers des harquebuses & autres armes pour se deffendre & repouller, en cas que ceux de Cologne les voulussent empescher de traualler: Plus, ils leur enuoyerent de Dusseldorf quelques pieces d'artillerie, & certains gens de guet, afin que les ouuriers traualans à bastir, aggrandir, & construire ceste ville, ne reçussent aucune incommodité. Dans les lettres qu'ils publierent seruant de responce à la susdicte protestation, ils disoient, Que leur ayant esté rapporté que le Senat de Cologne auoit faict deffences à tous leurs subjects naturels & à tous ceux qui estoient venus demeurer dans leur ville, sur peine de perdre leur droict de citoyens, & d'estre condamnez à l'amende, de n'aller faire edifier & bastir à Mülheim, ne d'y mener aucuns materiaux pour ce faire, n'y d'en vendre pour y porter, avec promesse aux denonciateurs des delinquans, que leurs noms seroient à iamais teus, & auroient pour chasque denonciation dix escus d'or. Aussi que sur les plaintes qui leur estoient venuës, ils auoient recogneu que plusieurs faiseurs de brique, des Carriers, Charpentiers, & autres bourgeois de Cologne, auoient esté par le Senat condamnez en de tres grosses amendes, pour auoir porté ou trauallé aux nouveaux bastiments de Mülheim; ce qui auoit occasionné beaucoup de perte à ceux qui auoient commencé de bastir. Plus, que sous le pretexte de ladite inter-

1612\_325v.jpg



*Premiere continuation*

1612. sonnes, de quelque degré ou condition que ce soit, qui fust tant osee d'entreprendre d'offencer par cy-apres, en quelque lieu & moyen que ce soit, sans excepter aucun, tant en ceste cité qu'en autres lieux de nos Estats, le susdit Pere M. Paul: Celuy ou ceux qui s'esleuans à l'ayde d'iceluy Pere, prendront ou tuèront celuy ou ceux qui l'offenseront, gaigneront en les liurant morts, apres auoir fait foy legitime à la Iustice de l'occision, deux mil ducats des biens du delinquant, ou delinquants, si aucuns y en ait lesquels s'entendent confisque: & au deffaut d'iceux, des deniers de nos Finances publiques, lesquels leur seront promptement deliurez. Et au cas qu'ils les liurent viuans, gaigneront quatre mil ducats en la mesme façon, & des mesmes deniers des Finances.

Et si aucun reuele à la Iustice, aucun ou aucuns, qui traictent, machinent, ou viennent en ceste cité pour offenser iceluy Pere M. Paul, en quelque façon que ce soit; si aucun des coupables vient à estre apprehendé, constitué prisonnier, & chastié; iceluy gaignera en la mesme façon susdite, & des mesmes deniers des Finances, deux mil ducats; & estant complice obtiendra aussi son impunité, outre l'estre tenu secret. Estant resoluë volonté de nostre Seigneurie, que tant ledit Pere M. Paul, homme de grand merite, que chacune autre personne, qui fidellement & vtilement ait seruy & serue à la Republique, soit respecté d'un chacun, comme appuyé par le propre merite à la pro;

1612\_453r.jpg

*du Mercure François.* 453

1612.

4. Les deux Huissiers de Chambre, avec leurs verges.

5. Vn Maistre d'Hostel au milieu des deux Controolleurs, ayans la chaisne d'or en escharpe, & l'enseigne au chapeau suiuis de cent vingt-trois qu'officiers, que valets de chambre, tous habillez de noir.

6. Cinquante-deux Pages vestus de deuil, conduicts par l'Escuyer dudit sieur Duc, ayans derriere eux leur Gouverneur.

7. Deux cents dix-sept Gentils-hommes, aussi vestus tous de noir.

Tous ces Officiers, Pages, & Gentils-hômes estoient sans manteau, & montez sur les mesmes mulets qui leur auoient seruy à leur voyage.

8. 17. Barons. 7. Comtes ou Vicomtes. 4. Marquis. Monsieur le Prince de Tingry.

9. Monsieur le Duc de Mayenne, monté seul sur vn cheual que sa M. Catholique luy auoit enuoyé: & Mr. de Vaucelas, Ambassadeur ordinaire en Espagne pres de luy.

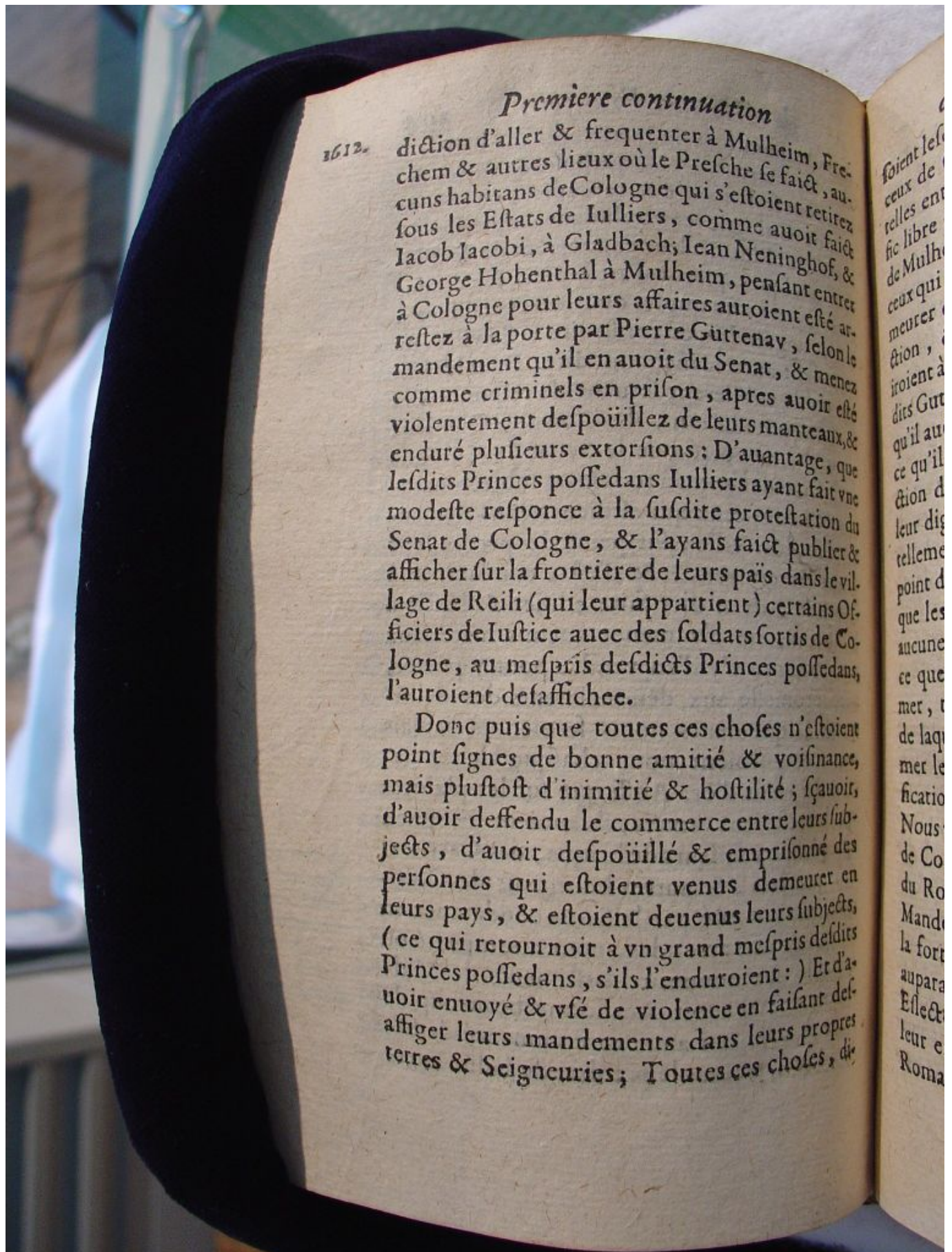
10. Trois carroses couuertes en deuil, & celle du sieur de Vaucelas faisoient la fin de ceste Ambassade François.

Monsieur de Mayenne estant arriué avec tout ce train à sancta Barbara proche Madrid, il y rencontra le Duc d'Alue, accompagné de plusieurs Grands d'Espagne, & de toute la Noblesse de la Cour, à cheual, qui luy venoit au deuant le receuoir de la part de sa M. Catholique. En ceste troupe estoient pres de cinq

*Le Duc  
d'Alue reçoit  
le Duc de  
Mayenne à  
son entree à  
Madrid.*

M m m m

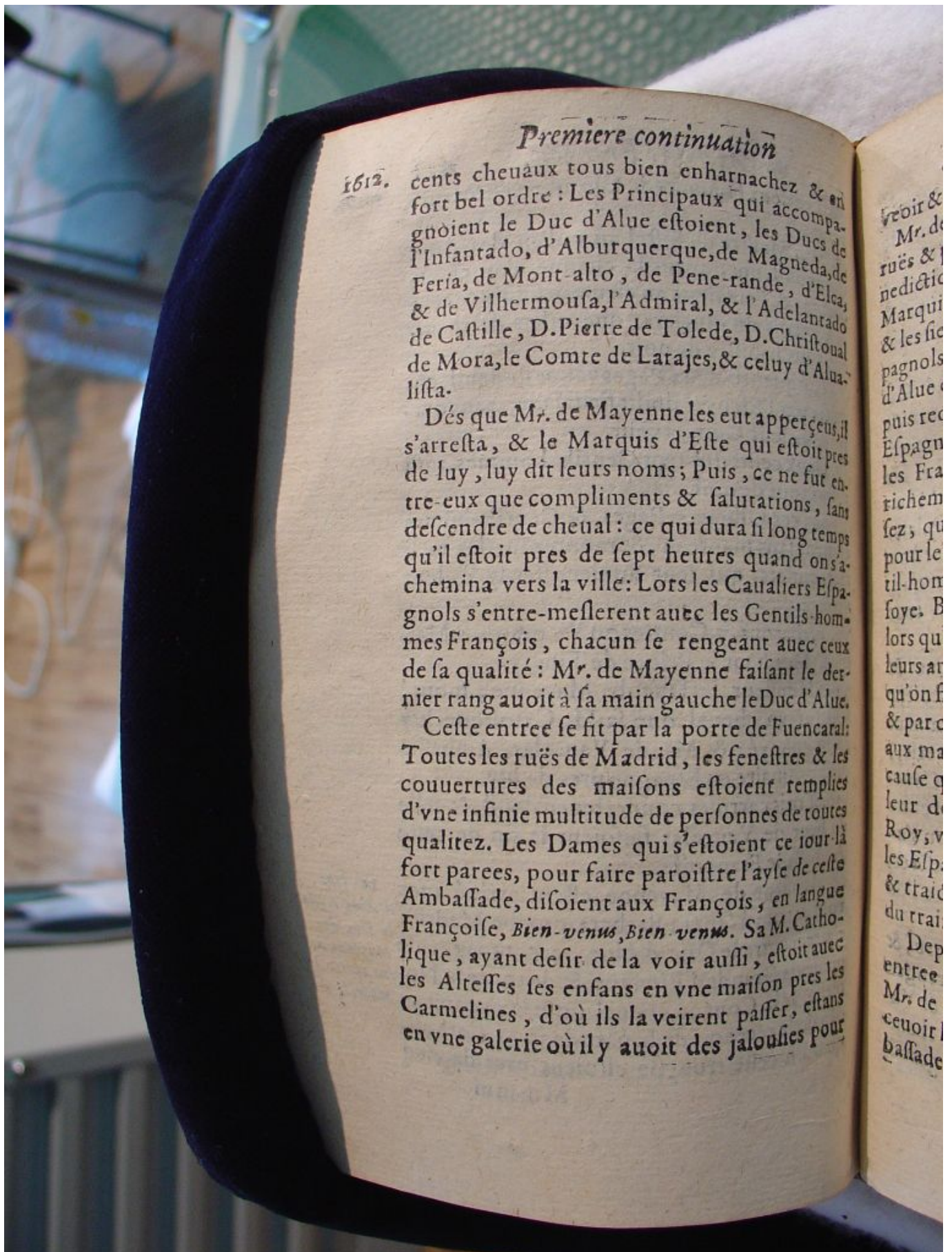
1612\_394v.jpg



1612. *Premiere continuation*  
diction d'aller & frequenter à Mulheim, Fre-  
chem & autres lieux où le Presche se faict, au-  
sous les Estats de Iulliers, comme auoit faict  
Jacob Iacobi, à Gladbach; Iean Neninghof, &  
George Hohenthal à Mulheim, pensant entrer  
à Cologne pour leurs affaires auoient esté ar-  
restez à la porte par Pierre Guttenay, selon le  
mandement qu'il en auoit du Senat, & menez  
comme criminels en prison, apres auoir esté  
violamment despoüillez de leurs manteaux, &  
enduré plusieurs extorsions: D'auantage, que  
lesdits Princes possedans Iulliers ayant fait vne  
modeste responce à la susdite protestation du  
Senat de Cologne, & l'ayans faict publier &  
afficher sur la frontiere de leurs pais dans le vil-  
lage de Reili (qui leur appartient) certains Of-  
ficiers de Iustice avec des soldats sortis de Co-  
logne, au mespris desdicts Princes possedans,  
l'auoient desaffichee.

Donc puis que toutes ces choses n'estoient  
point signes de bonne amitié & voisinance,  
mais plustost d'inimitié & hostilité; scauoit,  
d'auoir deffendu le commerce entre leurs sub-  
jects, d'auoir despoüillé & emprisonné des  
personnes qui estoient venus demeurer en  
leurs pays, & estoient deuenus leurs subjects,  
(ce qui retournoit à vn grand mespris desdits  
Princes possedans, s'ils l'enduroient: ) Et d'a-  
uoir enuoyé & vsé de violence en faisant des-  
affiger leurs mandements dans leurs propres  
terres & Seigneuries; Toutes ces choses, di-

1612\_453v.jpg



*Premiere continuation*

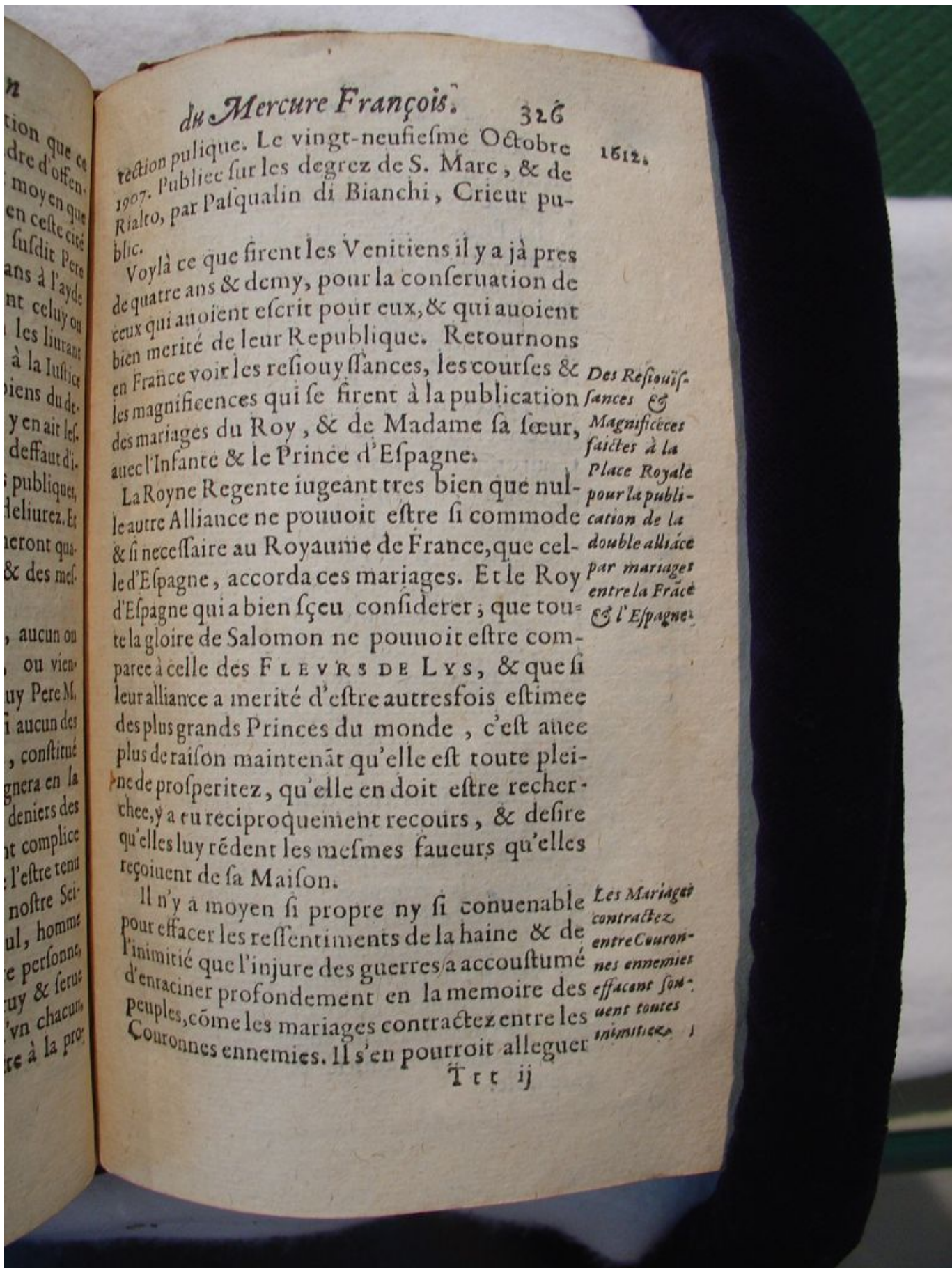
1612. cents chevaux tous bien enharnachez & en fort bel ordre : Les Principaux qui accompagnoient le Duc d'Alue estoient, les Ducs de l'Infantado, d'Alburquerque, de Magneda, de Feria, de Mont-alto, de Pene-rande, d'Elca, & de Vilhermousa, l'Admiral, & l'Adelantado de Castille, D. Pierre de Toleda, D. Christoual de Mora, le Comte de Laraies, & celuy d'Alualista.

Dés que Mr. de Mayenne les eut apperceus, il s'arresta, & le Marquis d'Este qui estoit pres de luy, luy dit leurs noms; Puis, ce ne fut entre-eux que compliments & salutations, sans descendre de cheval: ce qui dura si long temps qu'il estoit pres de sept heures quand on s'achemina vers la ville: Lors les Cavaliers Espagnols s'entre-meslerent avec les Gentils-hommes François, chacun se regeant avec ceux de sa qualité: Mr. de Mayenne faisant le dernier rang auoit à sa main gauche le Duc d'Alue.

Ceste entree se fit par la porte de Fuencatal: Toutes les ruës de Madrid, les fenestres & les couuertures des maisons estoient remplies d'une infinie multitude de personnes de toutes qualitez. Les Dames qui s'estoient ce iour-là fort parees, pour faire paroistre l'ayse de ceste Ambassade, disoient aux François, en langue François, *Bien-venus, Bien-venus*. Sa M. Catholique, ayant desir de la voir aussi, estoit avec les Alteesses ses enfans en vne maison pres les Carmelines, d'où ils la veirent passer, estans en vne galerie où il y auoit des jalousies pour

veoir &  
Mr. de  
ruës &  
nedictio  
Marqui  
& les sie  
pagnols  
d'Alue  
puis rec  
Espagn  
les Fra  
richem  
sez, qu  
pour le  
til-hom  
foye. B  
lors qu  
leurs ar  
qu'on f  
& par c  
aux ma  
cause q  
leur d  
Roy, v  
les Esp  
& traic  
du trai  
Dep  
entree  
Mr. de  
ceuoit  
bassade

1612\_326r.jpg



*du Mercure François.* 326

1612.

lection pulique. Le vingt-neufiesme Octobre  
1907. Publiee sur les degrez de S. Marc, & de  
Rialto, par Pasqualin di Bianchi, Crieur pu-  
blic.

Voilà ce que firent les Venitiens il y a jà pres  
de quatre ans & demy, pour la conseruation de  
ceux qui auoient escrit pour eux, & qui auoient  
bien merité de leur Republique. Retournons  
en France voir les resiouissances, les courses &  
les magnificences qui se firent à la publication  
des mariages du Roy, & de Madame sa sœur,  
auec l'Infante & le Prince d'Espagne.

*Des Resiouis-  
sances &  
Magnificences  
faites à la  
Place Royale  
pour la publi-  
cation de la  
double alliance  
par mariages  
entre la France  
& l'Espagne.*

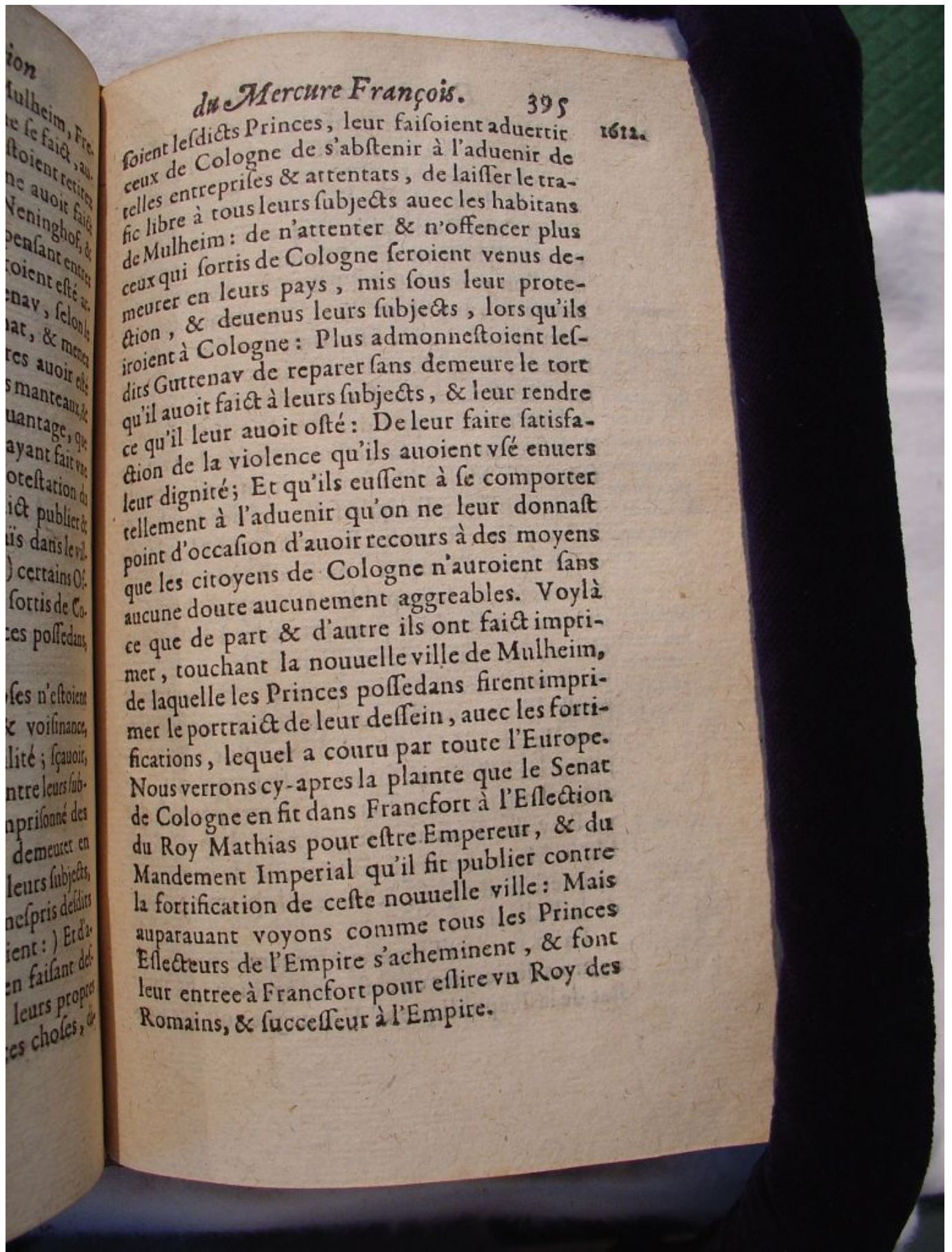
La Royne Regente iugeant tres bien que nul-  
le autre Alliance ne pouuoit estre si commode  
& si necessaire au Royaume de France, que cel-  
le d'Espagne, accorda ces mariages. Et le Roy  
d'Espagne qui a bien sçeu considerer, que tou-  
te la gloire de Salomon ne pouuoit estre com-  
paree à celle des FLEURS DE LYS, & que si  
leur alliance a merité d'estre autresfois estimee  
des plus grands Princes du monde, c'est auec  
plus de raison maintenât qu'elle est toute plei-  
ne de prosperitez, qu'elle en doit estre recher-  
chee, y a eu reciproquement recours, & desire  
qu'elles luy rèdent les mesmes faueurs qu'elles  
reçoient de sa Maison.

Il n'y a moyen si propre ny si conuenable  
pour effacer les ressentiments de la haine & de  
l'inimitié que l'injure des guerres a accoustumé  
d'entraciner profondement en la memoire des  
peuples, cōme les mariages contractez entre les  
Couronnes ennemies. Il s'en pourroit alleguer

*Les Mariages  
contractez  
entre Couron-  
nes ennemies  
effacent sou-  
uent toutes  
inimitiez.*

T r t ij

1612\_395r.jpg



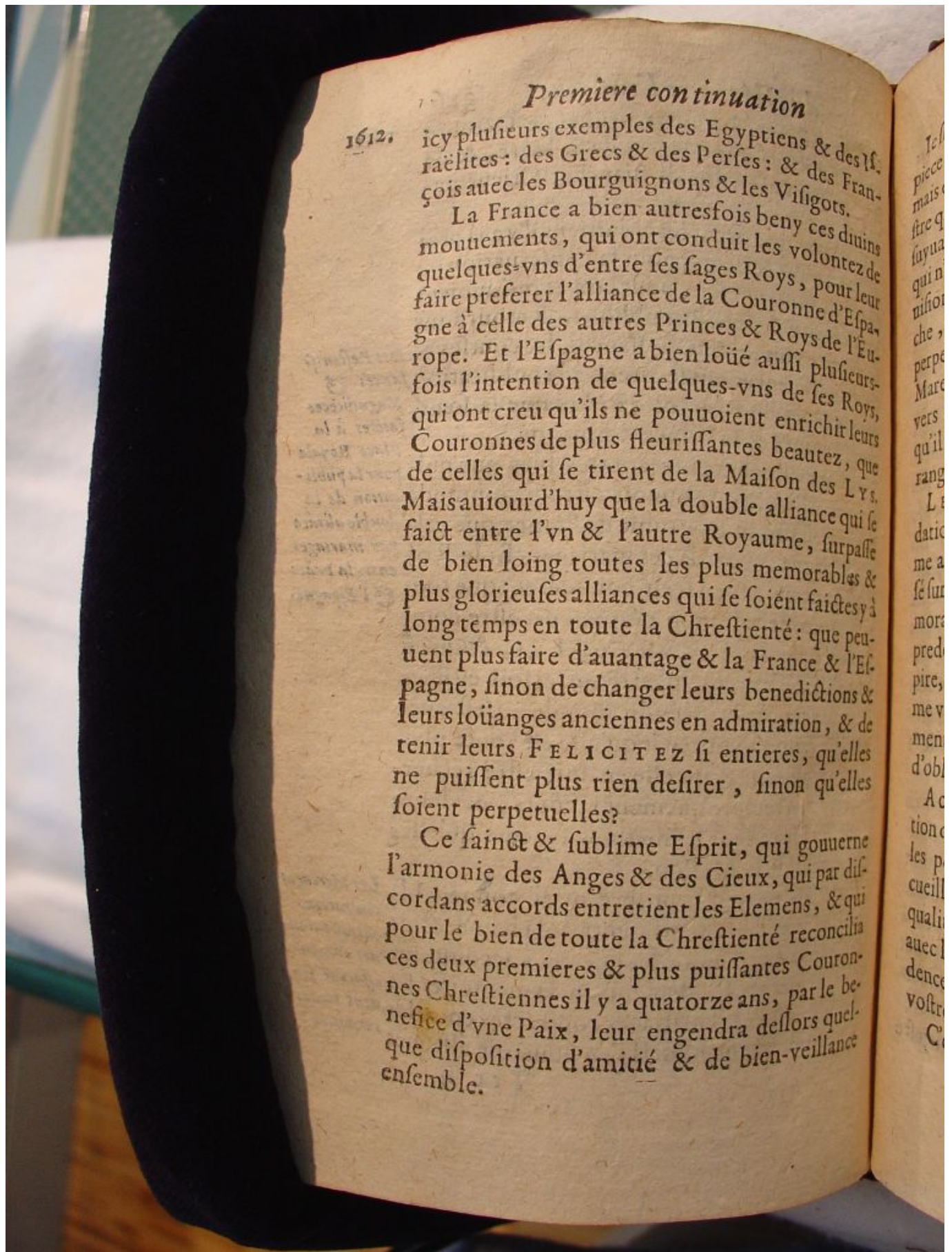
*du Mercure François.* 395

1612.

soient lesdicts Princes, leur faisoient aduertir ceux de Cologne de s'abstenir à l'aduenir de telles entreprises & attentats, de laisser le trafic libre à tous leurs subjects avec les habitans de Mulheim: de n'attenter & n'offencer plus ceux qui sortis de Cologne seroient venus deuenir en leurs pays, mis sous leur protection, & deuenus leurs subjects, lors qu'ils iroient à Cologne: Plus admonnestoient lesdicts Gottenav de reparer sans demeure le tort qu'il auoit fait à leurs subjects, & leur rendre ce qu'il leur auoit osté: De leur faire satisfaction de la violence qu'ils auoient vsé enuers leur dignité; Et qu'ils eussent à se comporter tellement à l'aduenir qu'on ne leur donnast point d'occasion d'auoir recours à des moyens que les citoyens de Cologne n'auoient sans aucune doute aucunement agreables. Voilà ce que de part & d'autre ils ont fait imprimer, touchant la nouvelle ville de Mulheim, de laquelle les Princes possedans firent imprimer le portraict de leur dessein, avec les fortifications, lequel a couru par toute l'Europe. Nous verrons cy-apres la plainte que le Senat de Cologne en fit dans Francfort à l'Eslection du Roy Mathias pour estre Empereur, & du Mandement Imperial qu'il fit publier contre la fortification de ceste nouvelle ville: Mais auparauant voyons comme tous les Princes Eslecteurs de l'Empire s'acheminent, & font leur entree à Francfort pour eslire un Roy des Romains, & successeur à l'Empire.



1612\_326v.jpg



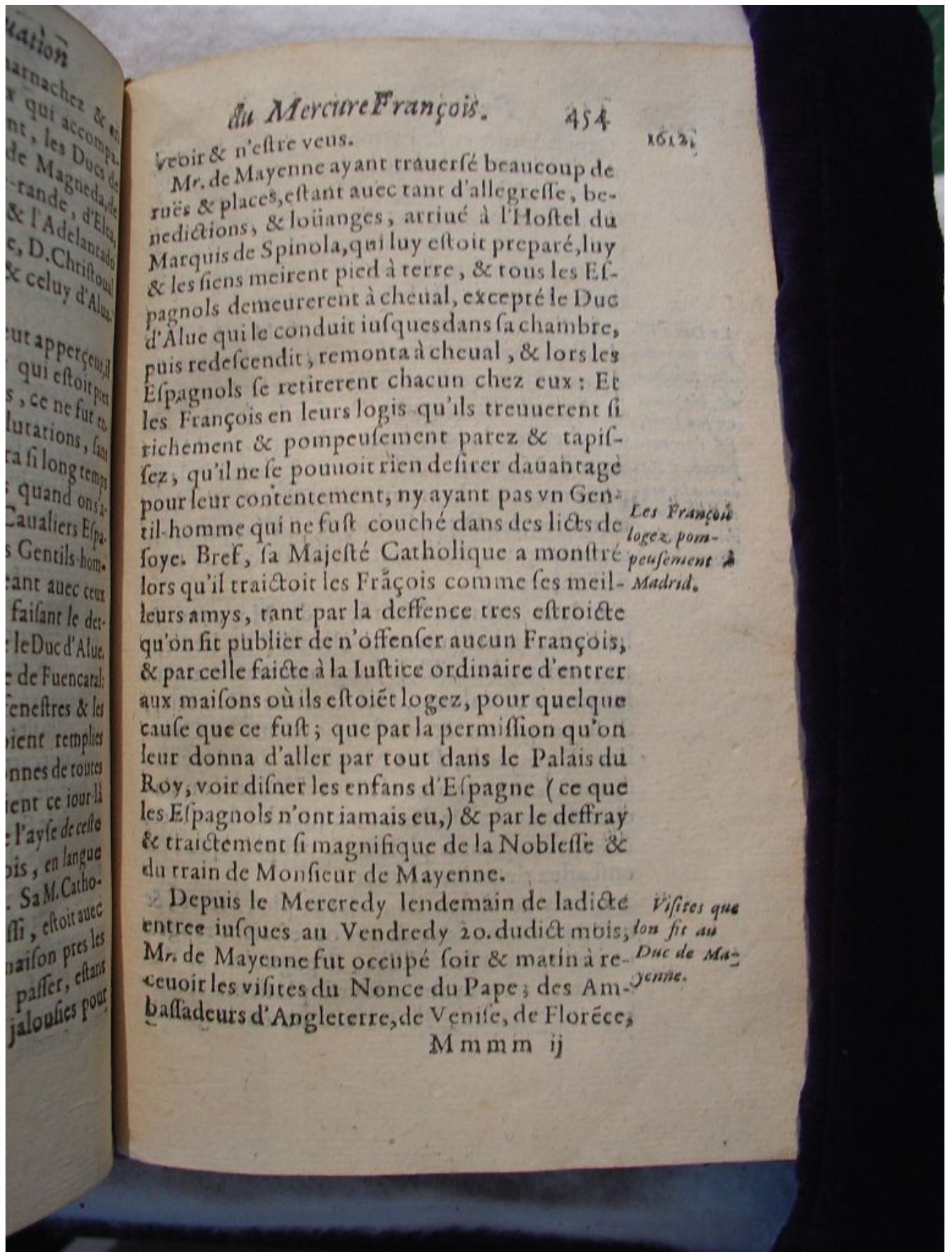
*Premiere continuation*

1612. icy plusieurs exemples des Egyptiens & des Israélites: des Grecs & des Perfes: & des François avec les Bourguignons & les Visigots.

La France a bien autresfois beny ces diuins mouuements, qui ont conduit les volontez de quelques-vns d'entre ses sages Roys, pour leur faire preferer l'alliance de la Couronne d'Espagne à celle des autres Princes & Roys de l'Europe. Et l'Espagne a bien loüé aussi plusieurs-fois l'intention de quelques-vns de ses Roys, qui ont creu qu'ils ne pouuoient enrichir leurs Couronnes de plus fleurissantes beautez, que de celles qui se tirent de la Maison des Lys. Mais auourd'huy que la double alliance qui se fait entre l'un & l'autre Royaume, surpasse de bien loing toutes les plus memorables & plus glorieuses alliances qui se soient faictes y à long temps en toute la Chrestienté: que peuvent plus faire d'auantage & la France & l'Espagne, sinon de changer leurs benedictions & leurs loüanges anciennes en admiration, & de tenir leurs FELICITEZ si entieres, qu'elles ne puissent plus rien desirer, sinon qu'elles soient perpetuelles?

Ce saint & sublime Esprit, qui gouverne l'armonie des Anges & des Cieux, qui par discordans accords entretient les Elemens, & qui pour le bien de toute la Chrestienté reconcilie ces deux premieres & plus puissantes Couronnes Chrestiennes il y a quatorze ans, par le benefice d'une Paix, leur engendra des lors quelque disposition d'amitié & de bien-veillance ensemble.

1612\_454r.jpg



*Du Mercure François.*

454

1612

veoir & n'estre veus.

Mr. de Mayenne ayant trauersé beaucoup de ruës & places, estant avec tant d'allegresse, benedictions, & loüanges, arriué à l'Hostel du Marquis de Spinola, qui luy estoit preparé, luy & les siens meirent pied à terre, & tous les Espagnols demeurèrent à cheual, excepté le Duc d'Alue qui le conduit iusques dans sa chambre, puis redescendit, remonta à cheual, & lors les Espagnols se retirerent chacun chez eux: Et les François en leurs logis qu'ils treuuerent si richement & pompeusement parez & tapissez, qu'il ne se pouuoit rien desirer dauantage pour leur contentement, ny ayant pas vn Gentil-homme qui ne fust couché dans des lits de foye. Bref, sa Majesté Catholique a monstré lors qu'il traictoit les François comme ses meilleurs amys, tant par la deffence tres estroicte qu'on fit publier de n'offenser aucun François, & par celle faiëte à la Iustice ordinaire d'entrer aux maisons où ils estoient logez, pour quelque cause que ce fust; que par la permission qu'on leur donna d'aller par tout dans le Palais du Roy, voir disner les enfans d'Espagne (ce que les Espagnols n'ont iamais eu,) & par le deffray & traictement si magnifique de la Noblesse & du train de Monsieur de Mayenne.

*Les François  
logez pompeusement à  
Madrid.*

Depuis le Mercredy lendemain de ladicte entree iusques au Vendredy 20. dudiect mois, Mr. de Mayenne fut occupé soir & matin à receuoir les visites du Nonce du Pape, des Ambassadeurs d'Angleterre, de Venise, de Floréce,

*Visites que  
lon fit au  
Duc de Mayenne.*

M m m m ij

**Image issue du site [mercurefrancois.ehess.fr](http://mercurefrancois.ehess.fr) - Cliché (c) Cécile Soudan**